

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Molsheim  
Nombre de Membres  
En fonction : 53

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA HAUTE-BRUCHE**

Séance du 19 juillet 2010  
Sous la Présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM  
Le Conseil de Communauté s'est réuni 19 juillet 2010 sur convocation  
Adressée par le Président le 12 juillet 2010.

**Étaient présents :**

BAREMBACH	/	Mme Monique BEL
BELLEFOSSE	Mme Alice MOREL	/
BELMONT	M. Guy HAZEMANN	/
BLANCHERUPT	M. Jean-Sébastien REUTHER	M. Albert SEILER
BOURG-BRUCHE	M. André HUNG	/
LA BROQUE	M. J-B PANNEKOECKE	M. Pierre MATHIOT
LA BROQUE	Mme Patricia CASNER	
COLROY-LA-ROCHE	M. Emile FLUCK	M. Serge GRISLIN
FOUDAY	M. René PETIT	M. Maurice GUIDAT
GRANDFONTAINE	/	M. Nicolas KOLIFRATH
LUTZELHOUSE	M. Henri GERARD	Mme Laurence JOST
MUHLBACH-SUR-BRUCHE	Mme. Christine MORITZ	M. Nicolas BONEL
NATZWILLER	M. André WOOCK	M. Jean Paul THORWARTH
NEUVILLER-LA-ROCHE	M. André WOLFF	/
PLAINE	M. Pierre GRANDADAM	/
RANRUPT	Mm. Evelyne HAZEMANN	M. Bernard IDOUX
ROTHAU	M. Marc SCHEER	M. Régis SIMONI
RUSS	M. Jean Louis RENAUDIN	M. François VIDRIN
SAALES	M. Jean VOGEL	M. Renaud FAUSSER
SAINT-BLAISE-LA-ROCHE	/	/
SAULXURES	/	M. Jérôme SUBLON
SCHIRMECK	/	M. Daniel GENLOT
SCHIRMECK	M. J-Frédéric HEIM	
SOLBACH	M. Ervain LOUX	M. Yves MATTERN
WALDESBACH	M. Pierre REYMANN	M. Jean COURRIER
WILDERSBACH	M. André FASSLER	M. Paul FISCHER
WISCHES	M. Alain FERRY	M. Alain HUBER
WISCHES	M. André SCHAEFFER	

**Avaient donné procuration:**

BAREMBACH	M. Gérard DOUVIER avait donné procuration à Mme Monique BEL
BELLEFOSSE	M. Jacques CHRISTMANN avait donné procuration à Mme Alice MOREL
BELMONT	M. Edmond VOLTZ avait donné procuration à M. Guy HAZEMANN
GRANDFONTAINE	M. Philippe REMY avait donné procuration à M. Nicolas KOLIFRATH
NEUVILLER-LA-ROCHE	Mme Martine SIEGFRIED avait donné procuration à M. André WOLFF
PLAINE	M. Laurent LANDAIS avait donné procuration à M. Pierre GRANDADAM
SAULXURES	M. Hubert HERRY avait donné procuration à M. Jérôme SUBLON

SCHIRMECK

M. Frédéric BIERRY avait donné procuration à M. René PETIT

**Excusés** : M. Vincent PETERSCHMITT, M. Bernard ENCLOS, M. Francis FRERING

**Assistaient à la réunion** : Madame Eléonore CARL, Monsieur Eric MUZIOTTI.

### **Ordre du Jour**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juin 2010,
- 2) Décisions du Bureau du 05 juillet 2010,
- 3) Communications,
- 4) Concours bancaires : Acquisition MAF et travaux Maison de Services à Saâles,
- 5) Prix de vente des terrains en Zone d'Activités aux Ecrus,
- 6) Fonds de solidarité : Communes de Saâles et de Solbach : Demandes de subvention,
- 7) La Fraternelle Saâloise : Demande de subvention,
- 8) Collège Frison Roche : Demande de subvention pour un voyage scolaire,
- 9) Ligne verte, terre de paix : Demande de subvention,
- 10) Divers

#### **1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2010.**

Le procès-verbal de la séance du 22 Juin 2010 est approuvé, à l'unanimité,

#### **2) DECISIONS DU BUREAU DU 05 JUILLET 2010.**

### **OPAH : PROPRIETAIRES OCCUPANTS**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

**VU** la décision de principe d'octroi de primes à l'amélioration de l'Habitat,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **7 462.00 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en complément de primes à l'amélioration de l'Habitat.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu de la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche (établie par DOMIAL) et de l'ordre de paiement de l'ANAH.

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

### **OPAH : VALORISATION DU PATRIMOINE.**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **12 248.00 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu de la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Haute Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

#### **OPAH : VERSEMENT AIDES AUX PARTICULIERS : PROPRIETAIRES OCCUPANTS MAJORES**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **2 617.00 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

#### **PLANS PAYSAGERS INTERCOMMUNAUX : DOSSIERS D'AIDE AU DEBOISEMENT**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser des subventions d'un montant total de **1 809.20 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'opération « Plans Paysagers Intercommunaux : Aide au déboisement», pour le travail spécifique de suppression de micro-boisement.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du constat de déboisement.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 6574.

**REFECTION DES VITRINES PERMANENTES DE L'OFFICE DE TOURISME :**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier

- La conception graphique des 8 vitrines, l'impression, la livraison et la pose des graphismes, l'installation des objets à Nathalia Moutinho sarl, designer-scénographe, domiciliée, 22 rue la Fayette, 67100 STRASBOURG

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer la facture correspondante.

La somme nécessaire à la réalisation de cette opération, est évaluée à **4 456.80 € TTC**.

**SALLE POLYVALENTE DE LA BROQUE : AMENAGEMENT DES LOCAUX DE RANGEMENT**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 16 juin 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier à l'entreprise AMK métal des travaux à la Salle Polyvalente à La Broque :

- Aménagement des locaux de rangement pour un montant évalué à **8 316.00 € HT**,

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer la facture correspondante auprès de l'entreprise AMK métal.

La somme nécessaire à la réalisation de ces travaux sera prélevée sur le programme " Salle Polyvalente La Broque ".

**MAISON DE SERVICES A SAALES : BRANCHEMENT D'EAU**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 20 Avril 2009,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier les modifications du branchement d'eau de la Maison Schwartz à la Sarl Serge Barlier, domiciliée 28 rue du ban de sapt, 88210 SAINT JEAN D'ORMONT,

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes

La somme nécessaire à la réalisation de ces travaux est évaluée à **2 193.33 € HT** soit **2 623.22 € TTC**.

La somme nécessaire sera prélevée sur le programme "Maison de Services à Saâles".

**3) COMMUNICATIONS**

- SCI BLANCHET SVM : La vente des terrains de la Zone d'activités de Muhlbach sur Bruche est réglée.

- Maison de services à Saâles : Les travaux de démolition et de désamiantage sont achevés. Le gros œuvre est assez avancé.
- Journées de l'intercommunalité : La date retenue est le 16 Octobre 2010. Des ateliers de préparation des dossiers auront lieu avant cette date.
- Atelier relais à Saâles : Les architectes ont commencé à travailler sur le dossier.
- Le tableau de fiscalité 2010 des 25 communes et de la Communauté de Communes est distribué à tous les délégués.
- Equipement nautique : La consultation du programmiste est organisée du 16 août au 17 septembre 2010.
- Contrat de Territoire : Un courrier va être adressé à Monsieur le Président du Conseil Général en vue de signer le contrat de territoire à l'automne.
- Communauté de Communes et Communes isolées : Monsieur le Président fait part aux délégués des contacts informels qui ont été pris avec les élus des communes isolées. Dans le cadre de la réforme des collectivités locales, Monsieur le Président propose d'adresser aux communes de Niederhaslach, Oberhaslach et Urmatt, un courrier afin de connaître leurs intentions en termes de construction intercommunale.

#### 4) CONCOURS BANCAIRES : TRAVAUX MAISON DE SERVICES A SAALES.

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté les différentes offres de concours bancaires pour l'opération de restructuration de la maison de services à Saâles. Le besoin de financement global est de 815 000.00 €.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DÉCIDE** de réaliser auprès de **Dexia Crédit Local**,

un emprunt d'un montant de **203 750,00 €** dont le remboursement s'effectuera en 60 trimestrialités.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds :

- Taux réel d'intérêt annuel pour l'emprunteur : **2.12 % fixe**,

un emprunt d'un montant de **611 250,00 €** dont le remboursement s'effectuera en 60 trimestrialités.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds :

- Taux réel d'intérêt annuel pour l'emprunteur : **3.20 % fixe**,

**S'ENGAGE**, pendant toute la durée des prêts, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les recettes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant des présents prêts.

**AUTORISE** Monsieur le Président à passer et à signer les contrats à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats de prêt.

**5) PRIX DE VENTE DES TERRAINS EN ZONE D'ACTIVITES AUX ECRUS,**

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté, l'état d'avancement du programme de travaux de la Zone d'Activités de Muhlbach-Sur-Bruche.

La commercialisation de la zone, en étroite collaboration avec les services de l'ADIRA, a commencé.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**FIXE** le prix de vente à 20 € HT/m2 .

**6) FONDS DE SOLIDARITE : COMMUNES DE SAALES ET DE SOLBACH : DEMANDES DE SUBVENTION,**

**VU** la délibération du Conseil de Communauté en date du 19 janvier 2009 relative à la mise en place du fonds de solidarité,

**VU** les demandes des communes de Saâles et Solbach,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, par quarante-huit (48) voix pour et deux (2) abstentions,

**DECIDE** de retenir au titre des opérations subventionnables pour l'année 2010 :

- 1 Rénovation de la Salle des Fêtes et de la salle de Tir à Saâles** Par délibération en date du 22 avril 2010, le conseil municipal sollicite une aide de **6 352.50 €** sur un programme de travaux estimé à 29 026.00 € HT. Les autres subventions sont évaluées à 16 321.00 €. La commune de Saâles apporte les 6 352.50 € restants.
- 2 Aménagement de la commune à Solbach.** Par délibérations en date du 30 janvier 2009, 07 mai 2009 et 23 avril 2010, le conseil municipal a décidé de faire réaliser les travaux de réfection du mur du cimetière, de suppression d'une maison en ruine avec création d'une place pouvant servir de parking et d'aménagement d'un terrain de sports sur la place du bas du village. Le conseil municipal sollicite une aide de 13 640.00 € sur un programme de travaux estimé à 42 127.40 € HT, soit 36097.40 € de plafond subventionnable. Les autres subventions sont évaluées à 8 816.00 €. La commune de Solbach apporte les 19 671.40 € restants.

Fonds de solidarité dans le cas de l'aide apportée à la commune :

Cf : Article L5214-16-V du Code Général des Collectivités Territoriales.

- « V.-Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.
- Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. »

**7) LA FRATERNELLE SAALOISE : DEMANDE DE SUBVENTION,**

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté la demande de subvention de la société de tir de la Fraternelle Saâloise. Six jeunes ont été sélectionnés pour participer au Championnat des écoles de tir qui s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2010 à Volmerange les Mines.. Le coût du déplacement est de **1 725.85 €**.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DÉCIDE**

- **De soutenir** cette association,
- **De verser** une subvention exceptionnelle d'un montant de 350,00 €,

**REAFFIRME**, , que la participation de la Communauté de Communes de la Haute Bruche ne pourra être versée qu'en cas de qualification pour participer au championnat de France.

La somme nécessaire au paiement sera prélevée sur le compte 6574 « Divers » du Budget Primitif 2010.

**8) COLLEGE FRISON ROCHE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE.**

**VU** la délibération du Conseil de District en date du 04 Mars 1993 relative aux programmes d'actions éducatives et aux voyages scolaires,

**VU** la décision du Conseil Général en date du 15 Décembre 1998 portant le montant de la participation accordée par le Département pour les voyages scolaires à **33,00 Francs** ou **5 €** par jour et par enfant,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser au collège Frison Roche :

- **1.680,00 €** pour un séjour au ski à Valloire (soit un séjour de 7 jours pour 48 élèves).

Cette participation est donnée à titre indicatif. La subvention sera versée sur présentation d'un état signé par le Chef d'Etablissement récapitulant le nombre d'élèves ayant participé au voyage.

**9) LIGNE VERTE, TERRE DE PAIX : DEMANDE DE SUBVENTION.**

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté la demande de subvention de l'Association Ligne Verte, Terre de paix. Cette association accueillera du 12 au 17 septembre 2010 un médecin traditionnel Amchi, du royaume du Mustang, Népal, dans l'Himalaya. Ces médecins sont à la fois, moines, médecins, enseignants et guérisseurs. Ils prescrivent des remèdes naturels à base de plantes, d'herbes et de minéraux.

Le programme comprend les visites du Nouvel Hôpital Civil, de la Clinique Saint Luc et une conférence au Musée Oberlin, le 16 septembre.

Cette tournée permettra à l'association Ligne Verte, terre de Paix de recueillir des fonds pour ouvrir une école culturelle de médecine Amchi au Mustang (le nombre de médecins est passé de 150 à 7 en un siècle ).

Le budget de la construction de l'école et de la visite est de 31 000.00 €. 16 000.00 € sont déjà apportés par l'association.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- **De soutenir** cette association,
- **De verser** une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00 €,

La somme nécessaire au paiement sera prélevée sur le compte 6574 « Divers » du Budget Primitif 2010

**10) DIVERS**

**TRAVAUX BATIMENT ATELIER CENTRAL STEINHEIL LOUE A AMK ET CREA COUTURE :  
REPARATION DE LA TOITURE :**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier

- La réparation de la toiture de l'Atelier loué à la Sarl Ateliers de la Roche à la société Alain GUIOT, domiciliée 21 rue du Netzenbach, 67130 WISCHES

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer la facture correspondante.

La somme nécessaire à la réalisation de cette opération, est évaluée à **19 388.00 € HT**.

**IRCOD : PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN CASAMANCE AU SENEGAL :  
PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE BRUCHE : MISE A  
DISPOSITION DE PERSONNEL**

Monsieur le président présente au conseil de communauté le projet de coopération porté par l'IRCOD en Casamance, afin de soutenir un programme de développement rural touristique. Pour mener à bien sa mission, l'IRCOD sollicite auprès de la Communauté de Communes de la Haute Bruche, la mise à disposition de Madame Anne Catherine OSTERTAG, agent de développement touristique, Directrice de l'Office de Tourisme de la Haute Vallée de la Bruche.

Cette demande ayant retenu l'accord de Madame Anne Catherine OSTERTAG,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Madame Anne Catherine OSTERTAG à participer à ce programme dans le cadre de son emploi. Les frais annexes de mission(transport, hébergement) sont pris en charge par l'IRCOD.

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 10.**